

AVENANT N°4 AU CONTRAT DE MANDAT

OPERATION : RESTRUCTURATION DE LA GALERIE DE L'EUROPE

Maître d'ouvrage :	Ville de Mons en Barœul
Objet du mandat :	Restructuration de la Galerie de l'Europe
Société titulaire :	SEM Ville Renouvelée 75 rue de Tournai 59 200 – TOURCOING
Marché notifié le :	24 septembre 2009
Date démarrage :	24 septembre 2009
Délai d'exécution initial :	60 mois
Montant initial du marché :	200 310 € HT
Montant du marché après avenant n° 1:	218 310 € HT
Montant du marché après avenant n°2 :	243 310 € HT
L'avenant n°3 n'a pas d'incidence financière.	

Concernant le présent avenant

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent avenant a pour objet la prolongation de la durée du contrat de mandat jusqu'au 31 décembre 2017 afin d'obtenir de la part des entreprises l'ensemble des documents techniques et financiers permettant la clôture définitive du projet de restructuration de la galerie de l'Europe.

ARTICLE 2 – NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière.

ARTICLE 3 – CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses du contrat initial restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contentieux.

Fait en deux originaux,
A Mons en Barœul, le 19 décembre 2016

Pour la SEM Ville Renouvelée

Rudy ELEGEEEST
Maire de Mons en Barœul